



Voir aussi :

- [Cadastre Napoléonien n° 1](#)
- [Cadastre Napoléonien n° 2](#)
- [Cadastre Napoléonien n° 3](#)
- [Cadastre Napoléonien n° 4](#)
- [Cadastre Napoléonien n° 5](#)

Réalisez toutes vos démarches (permis de construire, déclarations préalable, certificats d'urbanisme...) sur le portail de dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme : [cliquez ici pour vos démarches en ligne](#)

Retrouvez ci-dessous les informations et documents qui établissent les règles d'urbanisme à Château-Thierry.

Droit de préemption urbain (DPU)

- [Droit de préemption simple](#)
- [Droit de préemption renforcé](#)
- [Carte zonage UA](#)
- [Droit de préemption sur les fonds de commerce](#)

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- [Zonage Nord](#)
- [Zonage Sud](#)
- [Règlement](#)
- [Liste des servitudes publiques](#)

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)

- [Zonage ZPPAUP](#)
- [Règlement secteur A](#)
- [Règlement secteur B](#)

Plan de prévention inondation Marne (PPRI)

- [Carte de zonage PPRI](#)
- [Zone bleue](#)
- [Zone rouge](#)

Plan de prévention des risques inondations et coulées de boue (PPRICB)

- [Carte de zonage PPRICB](#)
- [Règlement PPRICB](#)

Plan de Prévention contre le Bruit dans l'Environnement (PPBE) - Projet soumis à consultation du public

- [Projet](#)

Autorisation d'échange de terrain pour le déplacement du chemin rural du progrès

- [Dossier d'information](#)

Règlement Local de Publicité (RLP)

Aujourd'hui, toute publicité, pré-enseigne et enseigne doit respecter le Règlement National de Publicité défini par le code de l'environnement (format, implantation, ...).

Le RLP est un document de planification de l'affichage publicitaire permettant d'adapter la réglementation nationale en matière de publicité extérieure aux spécificités locales. Il permet une meilleure intégration de la publicité dans le cadre de vie tout en augmentant l'attention portée aux paysages dans le développement du territoire.

<https://www.carct.fr/et-agit/ameliore-mon-lieu-de-vie/lamenagement-du-territoire/le-reglement-local-de-publicite>

- [Règlement](#)
- [Rapport de présentation](#)
- [Annexes zonage](#)
- [Approbation RLP Château-Thierry](#)

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

- [Règlement](#)

Charte de valorisation des façades commerciales

- [Charte](#)

Commission d'indemnisation des commerçants - Place de l'Hôtel de Ville (phase travaux)

Dans le cadre du réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville, une commission d'indemnisation a été créée afin d'étudier les demandes formulées par les commerçants ayant subi une baisse importante de chiffre d'affaires durant la réalisation de ces travaux.

- [Dossier de demande d'indemnisation pour les professionnels riverains des travaux Place de l'Hôtel de Ville](#)

Source URL: <https://www.chateau-thierry.fr/article/urbanisme>